

Tribunes publiées dans le Journal n°193



Angela Segura

Majorité municipale

Au nom de la majorité municipale

Les habitants historiques se souviennent qu'autrefois Le Blanc-Mesnil était animé par de nombreux commerces traditionnels.

Cependant, dans les années 2000, du fait du « laisser-faire » sur le stationnement anarchique, l'insécurité, la dégradation de notre ville... les commerçants ont, peu à peu, déserté les lieux.

Pourtant, la qualité et la diversité des boutiques contribuent grandement à un cadre de vie agréable. C'est pourquoi, depuis 2014, nous nous efforçons de faire revivre « l'esprit village » d'antan en favorisant l'installation de nouvelles échoppes.

Pour encourager les déplacements à pied, consommer local, faire vivre l'économie blanc-mesniloise et pour faciliter votre quotidien, il est indispensable que vous puissiez trouver près de chez vous une bonne brasserie, un primeur...

Grâce à notre politique volontariste, en moins de dix ans, nous sommes parvenus à redynamiser nos quartiers : des bouchers, un fromager, des restaurants et même un Intersport se sont implantés récemment, séduits par l'attractivité retrouvée du Blanc-Mesnil.

Pour autant, le Covid et l'inflation ont éprouvé l'activité des commerçants et le pouvoir d'achat de leurs clients.

Afin de « booster » le portefeuille des Blanc-Mesnilois et de soutenir nos enseignes, nous avons mis en place un « coup de pouce » inédit : un « chéquier commerçants » à retirer sur présentation d'un justificatif de domicile à l'hôtel de ville ou à la mairie annexe. Les promotions et offres exclusives qu'il contient seront l'occasion d'avoir sous son sapin des cadeaux 100 % blanc-mesnilois ! Un dispositif intégralement pris en charge par la Ville !



Didier Mignot

« Blanc-Mesnil à venir »

PRÉSIDENT DU GROUPE BLANC-MESNIL À VENIR

UN TISSU DE MENSONGES et d'allégations malsaines. Voilà ce qu'est l'éditorial de nos 2 maires dans le précédent numéro.

Un propos défensif pour tenter de justifier la densification urbaine démesurée de la ville et ses conséquences.

En tant que maire de 2008 à 2014, je me dois de dire la vérité. Curieusement, en 2018 M. Meignen m'accusait de m'être engagé à « construire 2000 logements par an » (n°90 de ce journal). Aujourd'hui c'est « 1020 » ! mais un mensonge, même divisé par 2, ne fait pas une vérité...

La vérité, la voilà : dans le Contrat de Développement Territorial (CDT), l'engagement du Programme Local de l'Habitat portait sur la construction de 2000 logements, dont 30 % de sociaux, sur une durée de 6 ans (2012 à 2017) soit environ 340 par an et non pas « 1020 logements par an pendant 10 ans ».

Le mensonge toujours, où pour justifier la construction, bien réelle celle-ci, déjà réalisée, en cours ou programmée depuis 2014 de près de 15 000 logements, la municipalité se prévaut de ce même CDT qui n'a en fait jamais existé concrètement car l'État n'y a pas donné suite ! Dire être obligé de respecter un contrat mort-né, il fallait oser !

Le pourcentage de logements sociaux est également mensonger comme en attestent les données de l'INSEE qui publie le chiffre de 38 % d'HLM (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-93007#chiffreclé-3>). Je reviendrai dans la prochaine tribune sur la question du logement social et le discours malsain sur la sociologie de la ville.

